

**CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE  
LA SEANCE DU vendredi 31 mai 2013**

**OBJET : CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA STEP :**

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les devis présentés par Mr le Maire, décide de souscrire un contrat d'entretien de la station d'épuration auprès de la SEREP. Le coût est de 1 447.46 € H.T. par an

**OBJET : EXTENSION DU RESEAU D'EAU RUE DU MOULIN A CHEVILLON :**

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le devis du S.E.B.V.F. pour l'extension du réseau principal rue du Moulin à Chevillon, accepte de faire réaliser ces travaux dont le coût est fixé à 5 501.00 € H.T. Le Conseil Municipal décide d'appliquer la PVR (participation pour voies et réseaux) pour les prochaines constructions qui se raccorderont sur ce réseau, ceci à hauteur de 80 %.

**OBJET : DEPLACEMENT DU CALVAIRE :**

Il est proposé au Conseil Municipal de déplacer le calvaire actuel afin de le mettre plus près de la route, ceci pour développer de l'espace pour le festival de musique. Une plaque commémorative sera apposée sur le calvaire tenant lieu de Monuments aux Morts. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide par six voix pour et quatre voix contre de déplacer le calvaire

**OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DE LA C..C.P.P. MODIFICATION ET EXTENSION DES COMPETENCES :**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide par huit voix pour et deux abstentions d'approuver les modifications telles que définies dans la délibération N° C2013/201 du 14 mai 2013 du Conseil Communautaire.

**OBJET : PROJET EOLIEN - PARCS DE ZONDRANGE ET DE MORLANE :**

Le Conseil Municipal, après examen de ces dossiers, n'a aucune objection à formuler quant à la réalisation de ces parcs (une voix contre - cinq abstentions et quatre pour)

**Objet : COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CCPP**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix de fixer les délégués comme suit :  
Courcelles Chaussy : 6 délégués ; Retonfey - Montoy Flanville : 3 délégués par commune ;  
Courcelles sur Nied, Pange, Silly sur Nied, Ogy, Marsilly, Bazoncourt, Servigny les Raville,  
Maizeroy, Sorbey, Sanry sur Nied, Colligny, Coincy, Raville, Maizery 2 délégués par commune

Vu pour être affiché le 13 juin 2013, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

A : MAIZERROY le : 13 juin 2013

Le Maire  
ANDRE RUFF,

